

Deux mois d'action gouvernementale : répondre à l'urgence, préparer l'avenir

www.gouvernement.fr

1^{er} Août 2012

Contact

Service de presse
de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris
Tél. : 01 42 75 50 78/79

01

Quelques chiffres
et quelques dates

02

Une nouvelle façon
de gouverner

03

Le redressement des comptes
publics dans la justice

04

Un nouveau cap

Deux mois d'action
gouvernementale :
répondre à l'urgence,
préparer l'avenir

Quelques chiffres

50/50 : équilibre femmes/hommes
au sein du Gouvernement

30 % : baisse du salaire du président de la République,
du Premier ministre et des ministres

450 000 € : salaire brut annuel maximum
pour les dirigeants d'entreprises
publiques

60 ans : âge d'ouverture des droits à la retraite
pour ceux ayant commencé
à travailler avant 20 ans

10,6 Mds € : restitution de pouvoir d'achat
aux Français par l'annulation
de la hausse de 1,8 point de TVA
dite "sociale"

2 % : revalorisation du SMIC
(cela représente 130 euros
pour un salarié au second semestre 2012)

70 € : effet de l'augmentation de 25 %
de l'Allocation de rentrée scolaire
pour un enfant

2 % : limitation, au mois de juillet,
de la hausse du prix du gaz,
de l'électricité, des TER

1 000 : professeurs des écoles supplémentaires
pour la rentrée 2012

7 000 € : nouveau bonus maximal
pour l'achat d'un véhicule électrique

80 000 : contrats aidés supplémentaires
pour le second semestre 2012

4,5 % : l'objectif de déficit public en 2012
sera tenu grâce à la maîtrise des dépenses
et des recettes supplémentaires fondées
sur les principes de justice et d'efficacité

120 Mds € : montant de l'effort européen
en faveur du pacte pour
la croissance et l'emploi

Quelques dates

- 17 mai :** Publication du décret sur la **baisse des salaires des ministres**.
- 30 mai :** Annonce de la **revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire**.
- 6 juin :** Présentation en Conseil des ministres du **décret sur les retraites**.
- 8 juin :** **Abrogation de la circulaire** du 31 mai 2011 **sur les étudiants étrangers**.
- 28-29 juin :** **Adoption** par les chefs d'États et de gouvernement des 27 **du Pacte européen pour la croissance et l'emploi**.
- 28-29 juin :** **Adoption de la déclaration de la Zone euro** mettant en place des mesures de court et moyen terme pour répondre à la crise.
- 1^{er} juillet :** **Coup de pouce au SMIC**.
- 3 juillet :** Déclaration de **politique générale**.
- 4 juillet :** Lancement de la **concertation pour la refondation de l'école de la République**.
- 4 juillet :** Cérémonie de transition de la province de Kapisa, officialisant le **transfert de la responsabilité de la province aux autorités afghanes**, et **début du retrait des troupes françaises combattantes**, qui doit s'achever à la fin de l'année 2012.
- 4 juillet :** Présentation du **projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2012** en Conseil des ministres.
- 9-10 juillet :** **Grande conférence sociale**.
- 18 juillet :** Lancement de la **mission** de Pierre Lescure **sur l'acte II de l'exception culturelle**.
- 25 juillet :** Présentation du **plan automobile**.
- 25 juillet :** **Adoption** du **décret sur l'encadrement des rémunérations** des dirigeants des entreprises publiques.
- 25 juillet :** Première réunion de la **Commission sur la rénovation de la vie politique**.
- 25 juillet :** Présentation en Conseil des ministres de la **communication sur la lutte contre la vie chère dans les outre-mer**.
- 26 juillet :** **Installation de la Commission du Livre Blanc** de la défense et de la sécurité nationale, qui terminera ses travaux à la fin de l'année 2012.
- 31 juillet :** **Adoption du Projet de loi de finances rectificative**.
Adoption de la loi sur le harcèlement sexuel.
- 1^{er} août :** **Entrée en vigueur de l'encadrement des loyers** à la relocation et au renouvellement de bail.

Un Gouvernement exemplaire

- Baisse du salaire du Président, du Premier ministre et des ministres de 30 %.
- Gouvernement paritaire et création d'un ministère des Droits des femmes.
- Charte de déontologie signée par tous les membres du Gouvernement.
- Création de la Commission de rénovation et de déontologie de la vie politique.
- Choix des modes de déplacement les moins coûteux.

Le rétablissement du dialogue et de la confiance

- Grande conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012.
- Lancement de la concertation pour la refondation de l'école de la République (lancée le 4 juillet), et des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche (le 11 juillet).
- Préparation des travaux de la conférence environnementale (qui aura lieu les 14 et 15 septembre).
- Fin de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) : la mission sur le bilan de la RGPP rendra ses conclusions le 25 septembre 2012.
- Lancement de la concertation sur le nouvel acte de la décentralisation.
- Adoption du premier projet de loi du gouvernement (lutte contre le harcèlement sexuel).

Des mesures de justice

- Retour à la retraite à 60 ans pour ceux qui ont commencé à travailler avant 19 ans (décret).
- Abrogation de la circulaire du 31 mai 2011 sur les étudiants étrangers.
- Adoption d'une circulaire mettant fin au placement en rétention des familles avec enfants.
- Encadrement des rémunérations des dirigeants dans les entreprises publiques.

Des mesures fiscales urgentes pour faire face à la dégradation des comptes publics

Le projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2012 a constitué la première étape de mise en œuvre de la stratégie de redressement des comptes publics. Sans mesures correctives immédiates, le déficit pour 2012 aurait été supérieur à l'engagement de 4,5 % en 2012, du fait de prévisions de recettes trop optimistes du précédent Gouvernement (cf. rapport de la Cour des Comptes). Les mesures fiscales adoptées porteront essentiellement sur les contribuables les plus aisés et les plus grandes entreprises :

- ▶ Abrogation de la TVA sociale.
- ▶ Suppression de l'exonération et de la défiscalisation des heures supplémentaires (sauf pour les cotisations patronales des PME de moins de 20 salariés).
- ▶ Abaissement à 100 000 euros de l'abattement sur les successions et allongement du délai de 10 à 15 ans entre deux donations ; 88 % des successions continuent toutefois à rester exonérées.
- ▶ Contribution exceptionnelle sur la fortune pour les patrimoines de plus de 1,3 million d'euros.
- ▶ Suppression de la franchise pour les bénéficiaires de l'Aide médicale d'État.
- ▶ Retour à la TVA à 5,5 % sur le livre et le spectacle vivant.
- ▶ Doublement de la taxe sur les transactions financières (0,2 %).
- ▶ Instauration d'une contribution exceptionnelle (4 %) sur la valeur des stocks de produits pétroliers.
- ▶ Augmentation de 14 à 30 % de la taxe sur les "stocks options" pour les entreprises, et de 8 à 10 % pour les bénéficiaires.
- ▶ Contribution de 3 % sur les dividendes distribués.
- ▶ Augmentation de 8 % à 20 % du taux du "forfait social" sur l'épargne salariale, à la charge de l'employeur.

Des mesures de soutien au pouvoir d'achat

- ▶ Augmentation du SMIC de 2 % et lancement d'un dialogue sur les rémunérations lors de la Grande conférence sociale.
- ▶ Augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire.
- ▶ Relèvement uniforme des bourses étudiantes de 2,1 % en septembre 2012.
- ▶ Encadrement des loyers à la relocation et au renouvellement de bail dans les agglomérations où les prix de l'immobilier sont les plus tendus.
- ▶ Lancement de la négociation sur les dépassements d'honoraires : en l'absence d'accord, des mesures seront présentées par le gouvernement avant la fin de l'année.
- ▶ Limitation de la hausse des tarifs réglementés (gaz, électricité) à 2 %.
- ▶ Engagement de la réforme de la tarification progressive de l'électricité et du gaz.
- ▶ Mission relative à la réforme de l'épargne réglementée et la mise en œuvre du doublement du plafond du livret A.

Priorité à la jeunesse

- ▶ Lancement de la concertation sur la refondation de l'école de la République.
- ▶ 1 000 professeurs des écoles supplémentaires dès la rentrée 2012.
- ▶ 100 conseillers principaux d'éducation et 280 enseignants pour le second degré.
- ▶ 2 000 assistants d'éducation et 500 assistants de prévention et de sécurité.
- ▶ 1 500 auxiliaires de vie scolaire individuels supplémentaires.
- ▶ 12 000 personnes recrutées dans l'éducation.
- ▶ Relance d'une véritable formation professionnelle des nouveaux enseignants avec, dès la rentrée 2012, des décharges de service pendant leur première année d'exercice leur permettant de compléter leur formation (mesure équivalente à un millier d'emplois).

Mobilisation de l'Europe pour la croissance et l'emploi

- ▶ Renégociation du traité européen de stabilité financière, dans le cadre d'une "intégration européenne solidaire".
- ▶ Pacte européen pour la croissance et l'emploi (120 milliards d'euros, soit 1 % du PIB de l'UE) :
 - Augmentation de la capacité totale de prêt de la Banque européenne d'investissement de 60 milliards d'euros.
 - Mobilisation des fonds structurels en faveur d'initiatives de croissance à hauteur de 55 milliards d'euros.
 - Lancement des "project bonds" pour financer des infrastructures de transport et d'énergie à hauteur de 5 milliards d'euros.
- ▶ Action déterminée en faveur de l'intégrité de la zone euro.
- ▶ Taxe sur les transactions financières en coopération renforcée d'ici fin 2012 (en vigueur en France au 1^{er} août 2012).
- ▶ Mise en place d'une supervision bancaire européenne d'ici fin 2012.
- ▶ Relance de la coopération franco-allemande sur une base équilibrée et élargissement du dialogue à l'ensemble de nos partenaires européens.

Actions en faveur de l'emploi

- ▶ 2 000 nouveaux postes pour Pôle emploi en 2012.
- ▶ 80 000 contrats aidés supplémentaires pour le deuxième semestre 2012.
- ▶ Mobilisation du Gouvernement pour favoriser la sauvegarde d'activités et encourager le dialogue social (Arcelor Mittal, PSA, Doux...).

Un nouveau projet pour l'industrie et les PME

- Plan pour la filière automobile.
- Nomination de 22 commissaires au Redressement productif.
- Mission de préfiguration de la Banque Publique d'Investissement pour réorienter l'épargne vers les investissements productifs et les PME.
- Mission confiée à Louis Gallois (Commissaire général à l'investissement) sur la compétitivité de notre économie.

Un engagement pour l'environnement

- Transposition de la directive européenne pour l'élargissement du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre.
- Engagement de la réforme du code minier.
- Préparation de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre.
- Soutien à l'achat des véhicules les moins polluants dans le cadre du plan pour la filière automobile.

Une ambition internationale au service des valeurs de la France

- Fermeté à l'égard de la Syrie : appel au départ de Bachar al-Assad, ambassadrice de Syrie déclarée persona non grata, mobilisation avec tous nos partenaires internationaux en faveur de la transition politique, renforcement des sanctions européennes et accroissement de l'aide humanitaire.
- Accompagnement des peuples du sud de la Méditerranée vers la démocratie et le développement économique.
- Défense de la croissance économique internationale et de la régulation financière aux sommets du G8 à Camp David et du G20 à Los Cabos.
- Promotion de la transition écologique et de la taxation sur les transactions financières internationales lors du Sommet de Rio+20.
- Visite hautement symbolique de Aung San Suu Kyi, incarnation de la lutte du peuple birman pour la démocratie.
- Engagement, début juillet, du retrait des forces combattantes françaises d'Afghanistan et ratification du traité d'amitié, nouveau cadre du renforcement de la solidarité de la France envers ce pays.
- Mobilisation en faveur de la stabilisation de la situation à Bamako et de la lutte contre les bastions terroristes au nord du Mali.